



Au jour le jour

Bulletin de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine

Vol. XVI, N° 11, février. 2004

Mot du président

Chers amis,

Le colloque du 7 février dernier a été une réussite à tous les points de vue. Cent soixante personnes étaient présentes et ce, malgré les caprices de Dame Nature.

Nos conférenciers du matin, M. Stuart Phillips, amérindien et historien de Kahnawake et M. Ben Giboe, de New York, amérindien du Dakota du Sud dont les ancêtres Gibeault et Robidoux étaient de Saint-Philippe, ont capté l'attention des participants par leurs histoires sur leur tribu respective et les liens qui ont uni nos deux communautés.

Dans l'après-midi, Messieurs Jean-Marc Garant et Sylvain Rivard ont remplacé au pied levé Monsieur Marcel Trudel, historien, retenu par la maladie. Quelle conférence intéressante! M. Garant a parlé de Samuel de Champlain du point de vue des français et Sylvain Rivard, lui-même de descendance amérindienne, a donné la version amérindienne vis-à-vis Champlain, ce dernier étant très estimé des deux nations. Bravo Messieurs Garant



René Jolicoeur, Stuart Phillips, Raymond Monette, Ben Giboe, Sylvain Rivard et Johanne McLean

L'atelier de généalogie, quant à lui, a connu un immense succès grâce à notre spécialiste M. Jean-Marc Garant.

Une bonne nouvelle! La SHLM a obtenu des Archives nationales du Québec la permission de numériser les archives manquantes du Fonds des Jésuites. Grâce à ce procédé, le travail se fera beaucoup plus rapidement que lors de la consultation de la première partie de ces archives il y a plusieurs années. Vive la technologie moderne!

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, n'oubliez pas de renouveler votre cotisation. Nous comptons sur vous.

Bonne Saint-Valentin à tous.

Céline Lussier, vice-présidente.

CONFÉRENCES

Notre prochaine conférence aura lieu le 18 février au 247, rue Sainte-Marie (étage), à 20h.

Régiment des Meurons

Régiment suisse dont les soldats fondèrent plusieurs villages de la Rive-Sud : De Saint-Félix de Kingsey à Napierville en passant par L'Acadie.

Le conférencier : Maurice Vallée, Historien de l'art et du Cinéma

SOMMAIRE

Nouvelle... de la SHLM.....	2
Un pont réclamé	3
J'ai lu pour vous : Dr Brisson	5
Voyage de Pehr Kalm au Canada	6
Gens d'ici	7
Le coin du livre	8

Nouvelles de la SHLM

La SHLM accueille régulièrement de nouveaux membres. Il nous fait plaisir de souligner l'adhésion des dernières personnes à joindre nos rangs et de leur souhaiter la bienvenue :

- Monsieur Michel Barabé, St-Constant (476)
- Monsieur Fernand Lavallée (477)
- Société d'histoire de Verdun (478)
- M. et Mme David Rougier USA (479)
- M. Marcel Lussier Brossard (480)
- MRC du Roussillon (481)
- Journal Le Reflet (482)
- Société d'histoire de la Vallée, St-Sauveur (483)

Conférence

Notre conférencier de février est Monsieur Maurice Vallée, historien de l'art et du cinéma. Il nous entretiendra des frères d'armes du Régiment de Meuron qui fondèrent plusieurs villages de la Rive-Sud.

Qu'était-il, ce Régiment suisse de Meuron ? Pourquoi est-il venu en terre canadienne ? Où, quand et qui ont-ils combattu ? Et la réponse à bien d'autres questions.

Suite à la conférence de Mark Vinet, le 21 janvier 2004, nous vous présentons une photo de l'auteur du livre *Frontière États-Unis/Canada 18^e et 19^e siècle* et des figurants portant l'habit des soldats de la guerre de Sécession.



Photo de Hélène Pinsonneault bénévole de la SHLM

NOUVELLE TARIFICATION POUR LES ÉTUDIANTS

La SHLM offre dès maintenant une nouvelle tarification pour les étudiants.

Élèves du primaire	\$5.00
Élèves du secondaire	\$10.00
Étudiants du collégial et universitaire 25 ans et moins)	15.00\$

COMMUNIQUÉ

Prix de la relève

L'Association des auteurs de la Montérégie annonce la tenue du concours littéraire intitulé : *Prix de la relève 2004 : Mon premier livre*. Soucieuse d'assurer la relève, l'AAM lance ce concours dans le but de découvrir de nouveaux talents en Montérégie. Ce concours s'adresse à toutes les personnes résidant en Montérégie et qui n'ont jamais publié de livre.

En 2004, pour la troisième édition, l'Association des auteurs de la Montérégie a choisi la biographie comme genre littéraire. De plus, pour être éligible, le manuscrit devra obligatoirement faire l'objet d'une biographie d'un personnage de la Montérégie, qu'il soit historique ou contemporain. Le manuscrit, d'un minimum de 125 pages à double interligne, devra comporter une bibliographie exhaustive. Les manuscrits devront parvenir au siège social de l'Association des auteurs de la Montérégie avant le 1^{er} mars 2004. Un jury composé de membres de l'AAM choisira le manuscrit gagnant au cours du mois d'avril et le nom du récipiendaire sera dévoilé lors de l'attribution des Grands Prix littéraires de la Montérégie. L'Association s'engage à faire éditer le manuscrit primé dans l'année suivante. Si aucun manuscrit ne répond aux critères exigés, l'Association des auteurs de la Montérégie se réserve le droit de ne pas décerner le prix.

Les manuscrits doivent être adressés à l'Association des auteurs de la Montérégie, 440, Chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3L7. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec le siège social de l'AAM au (514) 577-4574 ou par courriel à : a.a.m@videotron.ca

Source : Marcel Fournier, Association des Auteurs de la Montérégie.

Un pont réclamé

Par Marie Gagné (316)

UN PONT RÉCLAMÉ

Lors de mes recherches sur mon ascendant Pierre Ganier, j'ai pu constater que celui-ci avait été impliqué dans une étape pour le développement de la colonie sur la rive-sud de Montréal.

En effet, Pierre Ganier, un habitant de la seigneurie de La Prairie-de-la-Magdeleine depuis 1667, à la fois marguillier et capitaine de milice de la côte, qui en temps de paix, avait entre autres la charge des corvées de voirie¹, se trouva au cœur d'une démarche cruciale qui suscita même des dissensions dans la région.

LA SEIGNEURIE DE LA PRAIRIE-DE-LA-MAGDELEINE

Rappelons quelques faits historiques sur la seigneurie de La Prairie-de-la-Magdeleine : cette seigneurie devint la propriété des pères jésuites en 1647. Ce n'est que vingt ans plus tard, en 1667, une fois la menace iroquoise éloignée, que les seigneurs ont pu installer des colons en leur concédant des terres le long de la rivière Saint-Jacques, à la côte Saint-Jean, aussi nommée la Borgnesse en l'honneur d'une amérindienne borgne qui y vécut², sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent en descendant vers Longueuil, dans les côtes des Prairies, Saint-Claude, la Tortue et Saint-Lambert^{3,4}.

LES COMMUNICATIONS À LA PRAIRIE

À La Prairie *, il importe de savoir que « la circulation des hommes et des marchandises dans la seigneurie, est particulièrement difficile par la présence en son centre et dans sa partie occidentale des rivières Saint-Jacques et de la Tortue. Ces deux cours d'eau coupent le territoire en deux, rendent les communications difficiles et isolent partiellement les habitants de certaines côtes qui sont quelquefois empêchés de se rendre au village, à l'église ou au moulin »⁵.

Au début du XVIII^e siècle Pierre Robineau, sieur de Bécancourt, deuxième baron de Portneuf, et « grand voyer en ce pays » l'officier chargé de l'administration des voies publiques, de passage à La Prairie afin de délimiter le chemin royal, chemin qui longe le fleuve et permet d'unir les habitations de la seigneurie, recommande alors l'érection d'un pont sur la rivière de la Tortue : voici un extrait de ce procès-verbal du 9 août 1708⁶ :

« ... Et La du consentement et advis
du S.^r pierre gagné capitaine de Milice de la
dite coste
Et du S.^r Jean caillou dit Baron nostre commis
a lad grande voirie ...
... avons reglé le grand chemin
Royal de la dite Seigneurie de deux Lieües un
quart ou environ Et
ou il Sest trouvé un Ruisseau appelé
communement Le grand

*J'emprunte au professeur Louis Lavallée, la chronologie des événements et des faits concernant la construction du pont de la rivière de la Tortue, dans LA PRAIRIE EN NOUVELLE-FRANCE, Louis Lavallée, p. 167-170.

Ruisseau ou il necessaire de faire un pont
Lequel pont Les habitants depuis La rivière de
la tortue seront obligés de construire tous
ensemble bon valable Et propre a souffrir
Le poids des charois... »

Ce texte est le premier où les autorités se préoccupent de la construction d'un pont à La Prairie.

UN PONT RÉCLAMÉ

En 1722, les habitants de la côte de la Tortue prennent l'initiative et réclament un pont sur leur rivière : ils écrivent au père Jacques d'Heu, s.j., établi en Nouvelle-France depuis 1705 et gérant des affaires de la seigneurie de la Prairie-de-la-Magdeleine, en exigeant l'érection d'un pont royal sur la rivière dont ils occupent les deux rives.

ASSEMBLÉE DU 25 JANVIER 1722

Le notaire du temps, Guillaume Barette, à la demande du père d'Heu, convoque chez lui, ces habitants de la Tortue. À cette assemblée, les habitants au nombre de quatorze, prennent conscience que l'autorité veut satisfaire leur demande car la lecture du texte du notaire nous apprend que :

« ... La derniere
bonne volonté que Led R pere a de satisfaire a
ce quy Luy a Este demande par les habitants
qui est de faire ^{faire} un pon Royal, Sur la
Riviere de la Tortue pour leur utilité
particuliere ... »⁷.

Un pont réclamé suite.....

Cependant ce projet ne fait pas l'unanimité de tous les habitants présents. En effet, il y a intervention de Pierre Moquin et de Michel Marie dit Sainte-Marie résidents de la Côte Saint-Lambert car ces derniers refusent la construction du pont sur la rivière de la Tortue, à moins qu'on ne leur accorde un pont sur la rivière Saint-Jacques.

ASSEMBLÉE DU 10 AOÛT 1722 : DEUX PONTS SONT-ILS NÉCESSAIRES ?

Suite à cette dissension, l'intendant Michel Bégon, sieur de la Picardière et de Murbelin, ordonne le 5 juillet, au notaire Pierre Raimbault, de se rendre à La Prairie et de convoquer une assemblée chez le notaire Barette. Cette assemblée a lieu le 10 août 1722; 39 familles de La Prairie sont présentes à cette assemblée; Pierre Ganier est là et il est âgé de 77 ans.

Rappelons les objectifs de cette assemblée :

*« deliberer Sur la necessite de faire Un pont
Sur la Riviere de la Tortue et un autre Sur La
Riviere S.^t Jacques,*

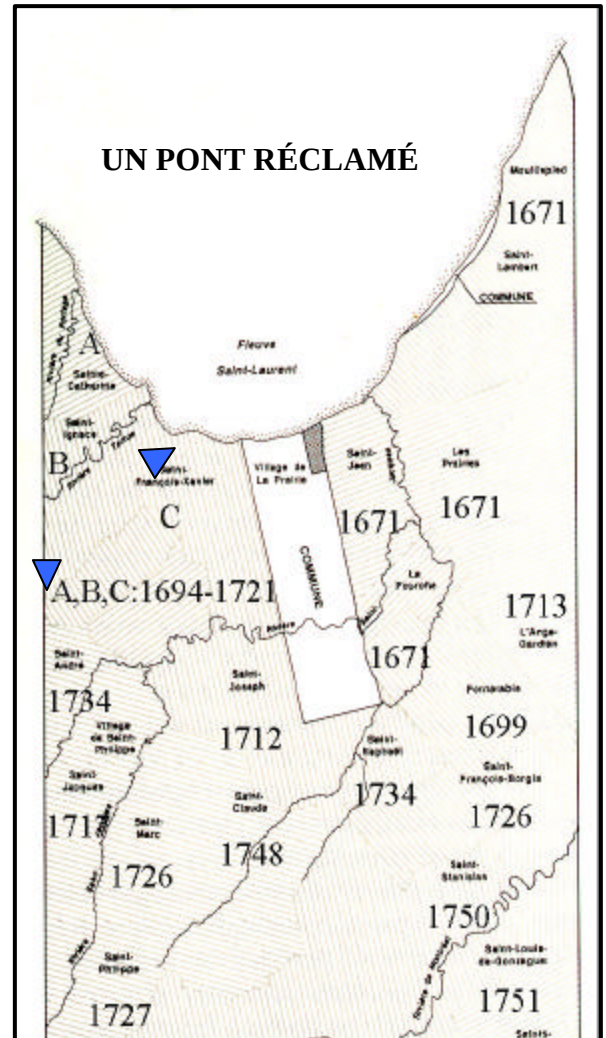
*et faire Une estimation de la depence pour la
Construction de ces deux ponts en cas
qu'ils Soient Necessaires,*

*et un Etat de Repartition de ce chacun des
habitans de lad. parroisse Sera tenu de
fournir Suivant l'Etendue de chaque
habitation ⁸ ».*

Les habitants de la côte Saint-Lambert s'expriment : « le Pont de la rivière de la Tortue ne leur est d'aucune utilité » et ces derniers ayant quotidiennement affaire au fort de La Prairie, à l'église et au moulin à vent il leur est plus « commode » d'avoir un pont sur la rivière Saint-Jacques. Et puisqu'ils évaluent « le nombre d'habitants à cinquante au moins, le pont leur coûtera au plus deux cens livres ».

Les autres habitants répliquent : le pont de la rivière Saint-Jacques est pour eux « ny utile au public », qu'il serait rapidement emporté par les glaces ou le refoulement des eaux ⁵, qu'il ne servira que durant l'été qui en fait n'est pas nécessaire puisque dans cette saison « on passe lad. Riviere S.^t Jacques avec toutes sortes de Voitures, et qu'il y a un Canot pour les gens de pied ».

Et bien sûr, pour ces derniers, le pont sur la rivière de la Tortue, alors que cette rivière ne donne jamais prise aux glaces à cause de la proximité des rapides du Sault-Saint-Louis ⁵, est « absolument nécessaire et Utile en tous tems que ce pont qui Sera de Soixante et dix ou quatre vingt pieds au plus de long ne Coutera pas plus de Six cens Livres ce qui Sera Une mediocre depence ».



À La Prairie : rivière Tortue – rivière Saint-Jacques
sur le dessin de la carte foncière dans la seigneurie de
La Prairie (J. Riel, 1861)

¹ Gagné Robert, Instrument de recherche sur Pierre Ganier fils de Pierre Gasnier et de Marguerite Rosée, Association des familles Gagné et Bellavance, 1994, p. 8.

² Beaudry Charles, La Borgnesse : une légende vivante, Deux mille ans d'histoire, Le Reflet, Trans Mag, 2000, p. 10.

³ Lacroix Yvon, Les origines de La Prairie, (1667-1697), Cahiers d'histoire des jésuites, N°4, Bellarmin, 1981, p. 96-104.

⁴ Trudel Marcel, Histoire de la Nouvelle-France, Tome IV, La Seigneurie de la Compagnie des Indes Occidentales, (1663-1674), Fides, 1997, p. 391.

⁵ Lavallée Louis, LA PRAIRIE EN NOUVELLE-FRANCE, 1647-1760, Étude d'histoire sociale, Mc-Gill-Queen's University Press, 1993, p. 167 – 170.

Suite le mois prochain

Février 2004

J'ai lu pour vous

Texte écrit par le Dr. Thomas Auguste Brisson en décembre 1921 Sur le suffrage féminin.

Envisagée du point de vue du simple bon sens, la question du suffrage féminin, n'apparaît pas de solution très difficile.

Quel est, en effet, l'objet principal de l'association de l'homme et de la femme établie par le mariage, si ce n'est d'assurer la permanence de l'espèce humaine par la naissance et l'éducation de nombreux rejetons.

Comme toujours entre associés, le travail doit être partagé de façon rationnelle, suivant les forces et les aptitudes de chacun. Les voies et moyens d'atteindre la fin désignée étant variés et multiples, les deux conjoints ne peuvent exactement remplir les mêmes fonctions et s'adonner aux mêmes occupations. Il faut diviser la tâche : c'est la loi économique.

Il y a le travail dehors, généralement dévolu à l'homme parce que généralement partagé sous le rapport de la force physique et de l'endurance, et le travail de l'intérieur, réservé de préférence à la femme parce qu'elle possède des conditions et des qualités bien supérieures à celles de son associé, toujours au point de vue de l'objet désigné.

Est-il raisonnable, est-il seulement possible, sous le rapport de l'action politique, que l'homme et la femme soient mis sur le même pied? Je dis non, sans hésitation, tout en réservant à la femme le droit et la faculté d'influencer son mari en politique de la même manière que pour l'accomplissement des autres actes de leur vie commune.

C'est donc au fond une affaire de jugement, d'opportunité, de convenance et de bon ton., non pas une question de principe absolu, nécessitant une conclusion inclusive. Quoique réputés plus légers, plus enclins à céder à l'entraînement de l'exemple que les anglophones, auxquels on attribue la paternité du régime constitutionnel, les latins se sont toujours gardés de cet emballement féministe, qui ne saurait produire de bons résultats pour l'individu,

la famille ou la société. A part quelques exceptions de rigueur, plutôt destinées à confirmer la règle, les inconvénients du suffrage féminin l'emportent sur les avantages d'une telle intervention dans la politique actuelle.

De par la nature des choses, ce domaine offre des dangers auxquels les hommes succombent...parfois. Pourquoi y exposer leurs compagnes sous divers prétextes plus ou moins plausibles? Laissons donc aux gardiennes de nos foyers la sublime fonction de donner, de former des hommes capables de répondre aux lourdes responsabilités d'un avenir gros de nuages pour la nation canadienne.»

Ce texte peut surprendre la jeune génération, mais pour moi il m'a surpris par sa pondération et sa compréhension assez rare à cette époque. Il ne condamne pas catégoriquement et son jugement est très nuancé laissant la porte ouverte pour l'avenir.

Tarif de téléphone et de gaz en 1895.

Service de
téléphone hors
Montréal du 1er
janvier au 28
février \$2.11
The Bell
Telephone Co.

Usage du Gaz
du 7 décembre
au 30 avril \$
2.97. The
Montreal Gaz
Company



Archives: SHLM

Par: Hélène Charuest (59)

Pehr Kalm (Extraits)

LES BATEAUX

Les bateaux dont on se sert ordinairement ici sont de trois sortes; des bateaux (canots) en écorce de bouleau, faits principalement de cette matière à l'exception de l'armature qui est en bois, puis canots (pirogues) creusés dans un arbre; les embarcations sont fabriquées avec du pin blanc et sont de différentes tailles.

Dans les deux types d'embarcations que nous venons de nommer, on ne rame pas habituellement comme dans nos bateaux, à savoir assis à l'envers et en ramenant la rame vers soi. On utilise ici une rame courte en forme de spatule (aviron au Canada) et on se propulse avec cela comme on fait chez nous lorsqu'on a aperçu un phoque, et que l'on désire le capturer en douceur. Selon cette méthode, on a le visage tourné du côté où l'on se dirige et on ne possède qu'une rame, que l'on tient à deux mains; mais il s'en faut beaucoup que l'on puisse déployer la même force qu'avec notre façon de ramer. Je crois qu'avec la nôtre un homme peut ramer aussi vite que deux hommes avec la leur. La troisième espèce d'embarcations utilisées ici sont toujours de grande taille et on s'en sert lorsqu'on a beaucoup de choses à transporter; leur fond toujours horizontal et plat, est fait de chêne, soit de chêne rouge, soit de préférence de chêne blanc. Leur forme leur assure une plus grande stabilité lorsqu'il heurte des roches ou quelque autre chose. Les flancs du bateau, par contre, sont en planches de pin blanc, car le chêne rendrait l'embarcation trop pesante.

VOYAGE DE PEHR KALM AU CANADA EN 1749

Traduction annotée du journal de route

par
Jacques ROUSSEAU
et
Guy BETHUNE

avec le concours de
Pierre MURRES



PIERRE TISSEYRE

8055 boulevard Saint-Laurent, Montréal H3N 1M6

Bibliothèque Municipale
de Brossard

(Si vous désirez en savoir plus sur les canots d'écorce et barques sous le régime français, un excellent article a paru sous le titre de Canots d'écorces et Barques écrit par Armand Therrien dans le numéro Été 2003 no.74 de Cap-aux-Diamants.)

Voici quelques courts extraits : « Jacques Cartier et ses équipages furent parmi les premiers Européens au pays à apercevoir les canots d'écorce dans la baie de Gaspé en 1534 où des Amérindiens de Stadaconé pratiquaient la pêche à la morue. Quant à Samuel de Champlain, il sera le premier à faire une description de ce canot algonquin. Plusieurs écrits décrivent la construction d'un canot d'écorce.



Portrait à l'huile de Pehr Kalm, peint en 1764 par J.G. Geitel, professeur de dessin à l'Université d'Åbo (Turku). Le tableau mesure 70 x 62 cm et est aujourd'hui conservé au Musée de Pori (Björneborg) en Finlande. Kalm tient dans sa main un spécimen minéralogique. Pour plus de détails voir p. LXVI.
(Photo Musée national de Finlande, Helsinki.)

Le plus intéressants sont de la main du baron Lehontan en 1684. C'est au tour de l'ingénieur de nous apprendre où et comment on construisait ces embarcations. C'est à Trois-Rivières, où l'on fabrique le mieux le mieux les canots d'écorce..... »)

Par: Hélène Charuest (59)

Ces femmes de La Prairie et ses environs 1^{re} partie : Denise Lemaitre (1636-1691)

Comme promis dans le Au jour le jour de janvier 2004, j'entame une série d'articles qui porteront sur des femmes, qui de La Prairie, qui des environs, ont fait parler d'elles. Si nous commençons par...

Denis Lemaitre, de Paris, rue Saint-Antoine paroisse Saint-Paul est veuf de Catherine Deharme. Il se voit donc contraint de placer à l'hôpital de la pitié, dès son bas âge, leur fille Denise Lemaitre.

Fille du Roi, âgée de 22-23 ans, Denise Lemaitre arrive en Nouvelle-France à bord du Saint-André (1659) sous la protection de Jeanne Mance. Tout d'abord promise à André Heurtebise, (ce dernier meurt à la suite de ses blessures lors d'un combat avec les Iroquois) elle épouse Pierre Perras/Lamontagne, tonnelier, le 26 janvier 1660. Malheureusement, ce dernier décède peu après. Denise Lemaitre se retrouve veuve avec huit enfants vivants (deux sont morts en bas âge) .

Une femme ne reste pas seule très longtemps à cette époque; question de survivre, on ne peut se le permettre. Quelques mois plus tard, elle convole avec François Cahel (Caël). Celui-ci meurt trois ans plus tard. Elle ne contractera pas d'autres mariages.

Veuve, même avec les biens acquis de son mariage avec Pierre Perras, et avec tous ses enfants, elle doit améliorer leur sort à tous. C'est alors qu'elle se lance dans le commerce avec les Indiens (fort probablement les Iroquois chrétiens de la côte Sainte-Catherine) échangeant ainsi des marchandises contre des peaux de castors. Nous sommes en 1671 environ. Grâce à ce commerce Denise Lemaitre Perras augmente considérablement le rendement familial. On retrouve là une femme de caractère.

Sage-femme, titre acquis à l'hôpital de la pitié à Paris, et respectée par ses consœurs de La Prairie, elle marque encore notre histoire....«Est-ce dû à son

habileté ou à la meilleure santé de nos premiers ancêtres? Toujours est-il qu'on ne rencontre pas de son temps, dans les registres de Laprairie, de ces décès qui endeuilleront trop souvent nos annales...Confidente des mères dans leurs joies et leurs douleurs, liée à leurs familles ...Denise joua donc un rôle de premier plan parmi la population primitive de notre petite ville. »¹



Image Internet

Je termine en citant L'Abbé Groulx, qui lui-même citait cette parole de Michelet à propos de Jeanne d'Arc, « Souvenons-nous toujours que la patrie, chez nous est née du cœur d'une femme, de sa tendresse et de ses larmes, du sang qu'elle a versé pour nous. ».

Elle est tuée par des Iroquois à la côte Saint-Lambert le 29 octobre 1691 et est inhumée le lendemain ; elle a 55 ans.

Sources :

- ¹Pierre Rafeix, Le Richelieu, le 14 mai 1936, p. 4
- Fonds Élisé Choquette SHLM
- Robert Prévost, Québécoises d'hier et d'aujourd'hui, éd. Alain Stanké
- Mme Gertrude Dumas de la Société d'histoire Mouillepiéd
- Archange P. Godbout, O.F.M., Passagers du Saint-André, La Recrue de 1659

Prochain article : Sophie Raymond-Masson

Cécile Girard (426) capotorto@videotron.ca

Le coin du livre

Par Raymond et Lucette Monette (284)

DONS

Merci aux donateurs dont les noms suivent :

Monsieur Serge Geoffrion
Monsieur Albert Lebeau
Madame Céline Lussier
Monsieur Sylvain Rivard

ACQUISITIONS

- Histoire de la province de Québec, par Robert Rumilly, volume 31 (don anonyme)
- La grande paix de Montréal de 1701, par Gilles Havard (don de Sylvain Rivard)
- Le Québec/Canada et la guerre de sécession américaine, 1861-1865, par Mark Vinet (achat de la SHLM)
- Les édifices parlementaires depuis 1792. Publications Québec
- Le parlement du Québec, deux siècles d'histoire Publications Québec
- Les monuments funéraires des premiers ministres du Québec.
- Lieux de sépultures des premiers ministres du Canada
- Quinze années de réalisations par Robert Rumilly

Les livres de cette section sont un de don de Monsieur Serge Geoffrion.

- Les archives de la paroisse Saint-Joseph-de-Chambly, par Monique Signori (don de Monsieur Albert Lebeau)
- Machine à écrire : Suite à notre demande dans le dernier coin du livre, nous avons reçu une machine à écrire de la part de Madame Céline Lussier. Merci de tout cœur de votre générosité.

SITE INTERNET

Voici un site très intéressant sur le dictionnaire biographique du Canada, publié en 14 volumes, en anglais et en français.

Vous aurez accès à des biographies de personnes célèbres qui se sont illustrées au Canada. L'adresse est : www.biographi.ca

APPEL A TOUS

Il nous manque le volume 32, la Dépression, de l'histoire de la province de Québec, par Robert Rumilly.

Merci au donateur éventuel.

Éditeur :

Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine

Internet :

www.laprairie-shlm.com

Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS :

Coordination : Johanne McLean, secr.-coord.

Rédaction :

Johanne McLean
Raymond et Lucette Monette (284)
Hélène Charuest (59)
Marie Gagné (316)
Cécile Girard (426)

Révision

Jacques Brunette (280)

Infographie : SHLM

Impression : Imprimerie Moderne La Prairie inc.

Siège social :

249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec) J5R 1G1

Tél. : 450-659-1393

Télec. : 450-659-1393

Courriel : histoire@laprairie-shlm.com

Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et ce, à la complète exonération de l'éditeur.